

PRESENTATION

CONSORTIUM AFRICAIN POUR LES DROITS DE L'ENFANT - CADE



L'Afrique est le continent le plus jeune au monde. D'ici 2055, elle comptera près d'un milliard d'enfants et près de la moitié des enfants du monde vivront sur ce continent. Actuellement, 40 % de la population africaine a moins de 14 ans (UNICEF, juin 2022).

Ces chiffres révèlent à la fois un immense potentiel et une responsabilité majeure. Pourtant, de nombreux enfants sont confrontés à des défis persistants : pauvreté, conflits armés, violences, mariages précoces, travail des enfants, malnutrition et privation d'éducation.

En 2015, les dirigeants du monde ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD) afin de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes à l'horizon de 2030. La pandémie de COVID-19, suivie de crises armées et économiques, a constitué un frein significatif à cette ambition.

GENÈSE DU CADE

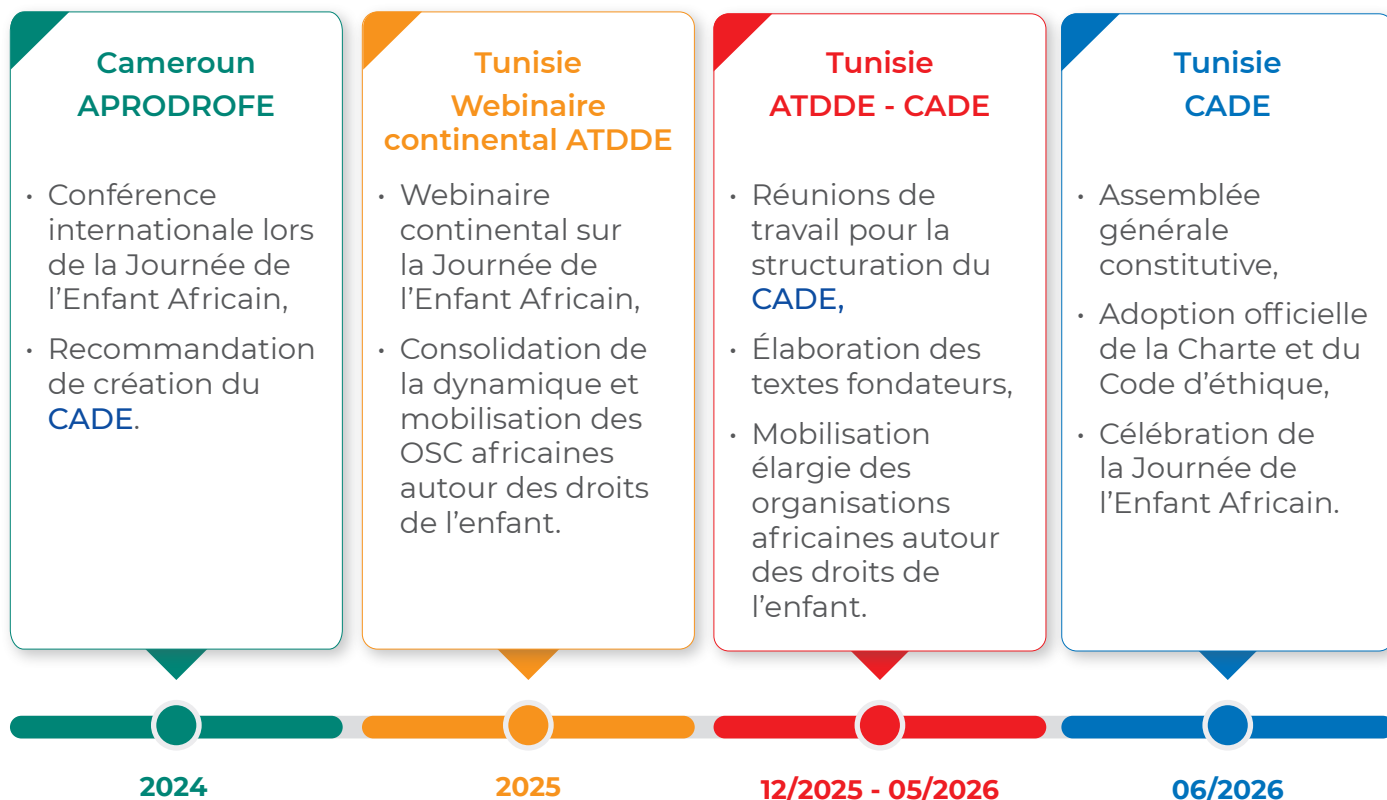
Le Consortium Africain pour les Droits de l'Enfant (CADE) a été initié lors de la 1^{ère} Conférence Internationale pour la Promotion du Droit de l'Enfant, tenue le 18 juin 2024 au Cameroun. Organisée de manière mixte, cette conférence a réuni des participants du Cameroun et en ligne de cinq autres pays :

- **Cameroun** : APRODROFE, COHEB, ALFA SANED, MINAS, ARDHU, APVUD
- **Tunisie** : ATDDE, IBSAR
- **Togo** : 2AEC
- **RDC** : LVM
- **Burkina Faso** : Action - Educ - Plus
- **Côte d'Ivoire** : Eco Verte

La conférence a recommandé la création d'un cadre continental permanent de concertation et de plaidoyer pour les droits de l'enfant en Afrique.

L'ATDDE, forte de son expertise, a pris le lead pour structurer et porter le projet auprès des partenaires institutionnels et techniques. Aujourd'hui, le CADE regroupe une trentaine de membres répartis dans 10 pays et dispose d'un bureau provisoire, coordonné par le président actuel de l'ATDDE, également président du bureau provisoire du CADE.

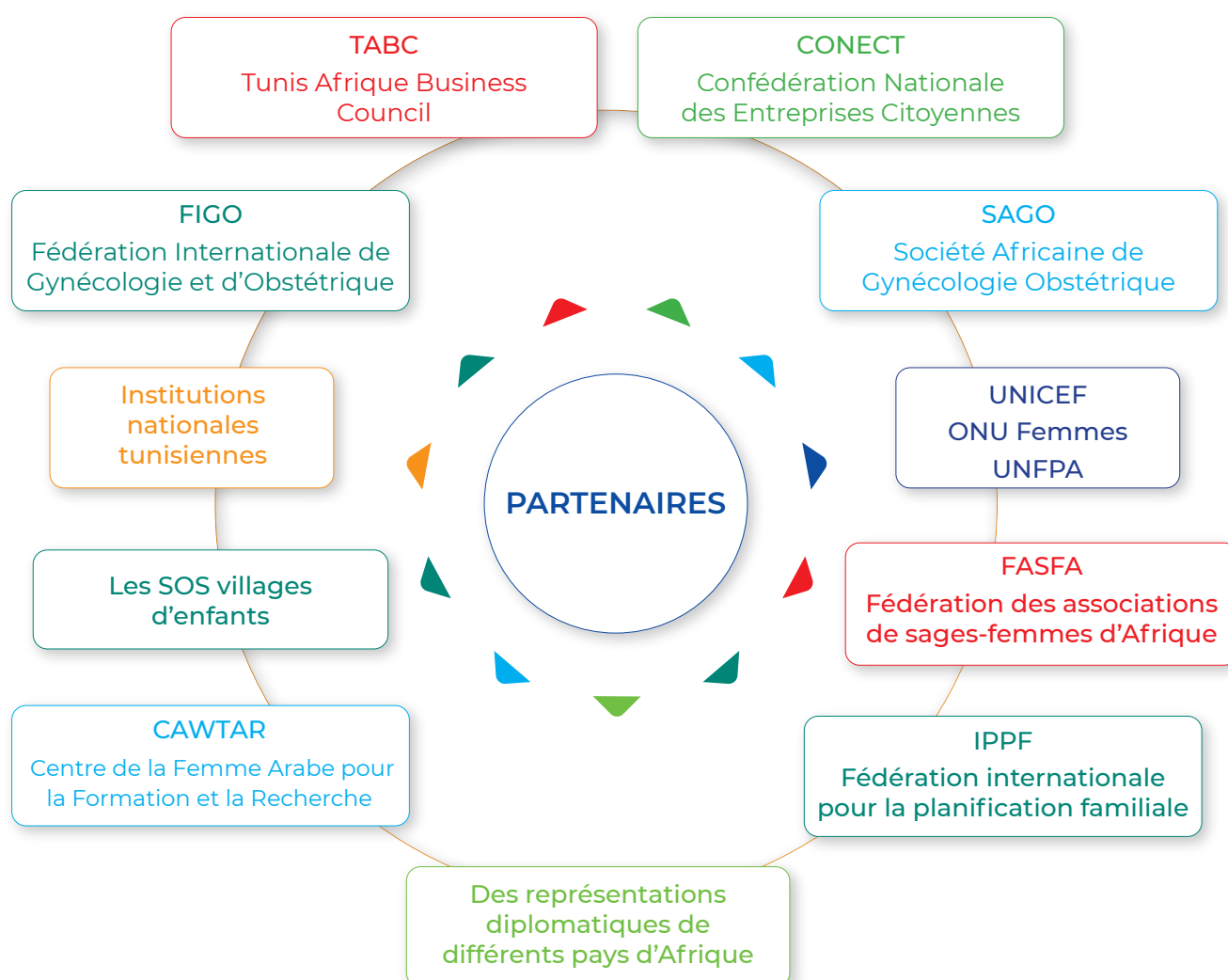
ÉTAPES CLÉS DU CONSORTIUM



Depuis fin 2025, un noyau d'organisations africaines travaille activement à l'élaboration de ces textes fondateurs, sous l'impulsion et la coordination stratégique du président de l'ATDDE et président du bureau provisoire du CADE en cours de structuration.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Pour assurer la pérennité et l'efficacité, l'ATDDE a mobilisé plusieurs partenaires :



Cette approche favorise la mobilisation conjointe des acteurs publics, privés et de la société civile pour la promotion des droits de l'enfant en Afrique.

ANCRAGE STRATÉGIQUE

Le Consortium s'inscrit dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par les États africains, et œuvre à la promotion et à la protection des droits fondamentaux des enfants.

Le Consortium inscrit également son action dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), en contribuant particulièrement aux objectifs liés à la protection de l'enfance, à l'éducation et à l'égalité.

Le **CADE** s'inscrit pleinement dans la vision de l'Agenda 2063, qui vise une Afrique prospère, inclusive et centrée sur le développement de son capital humain. L'Aspiration 6 souligne l'importance de protéger, éduquer et autonomiser les enfants et les jeunes.

De plus, l'Agenda 2040 pour les enfants d'Afrique, intitulé « Favoriser une Afrique digne des enfants », vise à garantir d'ici 2040 que tous les enfants africains survivent, grandissent et s'instruisent dans le respect total de leurs droits, à l'abri de la violence, des conflits et des catastrophes.

Le Consortium contribue au renforcement du plaidoyer continental et à la mise en œuvre effective de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, participant ainsi à la transformation structurelle du continent.

OBJECTIF

Créer une Afrique digne des enfants, où chaque enfant peut pleinement jouir de sa dignité, de sa sécurité, de sa protection, de sa santé physique et mentale, de son éducation de qualité, de sa participation active, et de son bien-être.

MISSIONS STRATÉGIQUES

Pour atteindre cet objectif, le **CADE** a pour ambition de :

- Fédérer les organisations de la société civile à travers le continent,
- Promouvoir un partenariat Sud-Sud pour le plaidoyer et le renforcement des capacités,
- Faire des droits de l'enfant un enjeu transversal dans toutes les politiques publiques africaines,
- Mobiliser les ressources de la RSE pour soutenir des OSC spécifiques aux enfants,
- Plaidoyer pour un mécanisme régional au sein de l'UA pour la mise en œuvre des plans de développement, l'évaluation et le suivi de la situation des enfants.

Nous sommes convaincus qu'aucun développement durable ne peut se concevoir sans un investissement stratégique dans le capital humain africain. La promotion des droits de chaque enfant constitue le fondement d'une Afrique forte, juste et prospère.

Ensemble, nous pouvons transformer les perspectives d'avenir des enfants et faire en sorte que l'Afrique, berceau de l'humanité, offre une promesse d'avenir meilleur à chacun de ses enfants.

Pour le bureau provisoire du **CADE** :

Dr Moez CHERIF
Président provisoire

Kaleb Kossi SODJI
Secrétaire général provisoire



@ info@enfantsafrique.tn
f facebook.com/CADE16Juin

Supported by:

